



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 61336

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le projet de loi sur l'eau. Depuis plusieurs mois, le Gouvernement annonce l'examen d'un projet de loi réformant la loi sur l'eau. Ce texte, présenté comme ambitieux et nécessaire, doit moderniser les dispositions légales existantes, tenant compte des expériences locales en matière de gestion de l'eau et prenant en considération de nouvelles préoccupations environnementales. Or, malgré l'intérêt de ce texte, le Gouvernement n'a pas jugé utile de l'inscrire à l'ordre du jour des travaux du Parlement. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons du retard pris dans l'examen du projet de loi sur l'eau et le calendrier prévisionnel d'examen de ce texte.

Texte de la réponse

la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au projet de loi sur l'eau. Le projet de loi sur l'eau, en préparation depuis trois ans, a été arbitré par le Premier ministre et adressé pour avis au conseil d'Etat au début du mois de mai. la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a présenté le projet en conseil des ministres le 27 juin 2001. Il a été déposé à l'Assemblée nationale et sera inscrit à l'ordre du jour à la rentrée parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61336

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2899

Réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4099